



31 décembre 2019

L'actu du jour

Le célèbre chef d'entreprise Carlos Ghosn s'est évadé!

On l'a appris hier soir, le 30 décembre : Carlos Ghosn a fui le Japon où il risquait la prison. L'homme de 65 ans est un riche chef d'entreprise. Il est accusé d'avoir utilisé malhonnêtement de l'argent, beaucoup d'argent!



(© Ludovic Marin/AFP)

Pourquoi en parle-t-on?
Parce qu'on a appris hier soir, le 30 décembre, que le riche et célèbre chef d'entreprise Carlos Ghosn a fui le Japon où il risquait la prison.







Carlos Ghosn, un

homme pas banal...

Carlos Ghosn est né au Brésil. Après quelques années, il part vivre avec sa mère au Liban, un pays du Proche-Orient d'où vient sa famille. Très bon élève, il grandit au Liban puis va poursuivre ses études en France. Au final, Carlos Ghosn a trois nationalités : il est à la fois libanais, brésilien et français.

... Qui rencontre un grand succès...

Il commence à travailler dans l'entreprise Michelin et participe à en faire, en quelques années, la plus importante entreprise du pneu dans le monde. Puis il rejoint Renault. L'entreprise qui construit des voitures va très mal. Carlos Ghosn la dirige durement : il renvoie beaucoup de personnes pour économiser leurs salaires. Et ça marche... Quand Renault rachète la marque de voitures japonaises Nissan, c'est Carlos Ghosn qui en devient aussi le chef.

... Avant sa chute...

Carlos Ghosn gagne beaucoup d'argent et en dépense encore plus.

Jusqu'en novembre 2018, il y a un peu plus d'un an, où il est arrêté par la police japonaise. Il est accusé d'avoir utilisé malhonnêtement beaucoup d'argent : plusieurs dizaines de millions le



Depuis quelques mois, Carlos Ghosn attendait son procès chez lui, au Japon, avec interdiction de quitter le pays. Ses passeports lui avaient donc été confisqués. Pourtant, le 30 décembre, il s'est évadé. On ne sait pas comment il a fait, mais on sait où il est : au Liban, son pays d'origine. « Je n'ai pas fui la justice, je me suis libéré de l'injustice (...) », a-t-il expliqué. Car Carlos Ghosn répète que le Japon l'accuse à tort. Que va-t-il se passer ? On ne le sait pas encore, mais 1 jour1 actu te tiendra au courant.







Camille Laurans

Cette actu t'intéresse ? Si tu es abonné à *1jour1actu*, retrouve un article complet dans le n° 258 du 17 janvier 2020.



Consulter cet article sur le site 1 jour 1 actu. com

